

## Formulaire de déclaration d'une relation de proximité dans le cadre d'un rapport d'autorité

Le conseil d'administration de l'ÉTS a adopté le 3 décembre 2018 le *Règlement sur l'encadrement des relations de proximité dans le cadre de rapports d'autorité*. Ce règlement a pour but d'encadrer les relations de proximité afin d'éviter de nuire à l'objectivité et à l'impartialité requises dans le cadre d'un rapport d'autorité, qu'il soit pédagogique ou professionnel. Il s'inscrit dans une série de démarches visant à promouvoir un milieu de vie, d'études et de travail sain, favorisant le cheminement universitaire et professionnel des membres de la communauté.

Les personnes en autorité sont tenues de déclarer les relations de proximité qu'elles entretiennent ou ont entretenues durant les cinq dernières années avec une personne sous leur autorité. Cette déclaration obligatoire vise à encadrer ces relations afin de prévenir tout conflit d'intérêt potentiel et toute apparence de conflit d'intérêts.

- **Relation de proximité** : Relation amoureuse et/ou sexuelle entre deux membres de la communauté universitaire ayant un rapport d'autorité entre elles. Relation actuelle ou relation passée au cours des cinq dernières années.
- **Rapport d'autorité** : Rapport d'autorité pédagogique ou professionnel dans le cadre duquel une des personnes impliquées peut avoir un impact direct sur le parcours universitaire ou professionnel de l'autre personne.

### Déclaration

	Personne en autorité	Personne concernée
<b>Prénom et nom</b>		
<b>Service ou département</b>		
<b>Poste occupé ou statut</b>		
<b>Téléphone</b>		

### Nature du lien d'autorité

- Universitaire  Professionnel

### Relation

- Actuelle (présentement en cours)  Passée. Date de fin de la relation : \_\_\_\_\_

### Signature

\_\_\_\_\_

Nom Date

Vous pouvez transmettre ce formulaire pour courrier interne ou par courriel à Dominique Bilodeau, conseillère au Bureau de prévention et de résolution du harcèlement. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec Mme Bilodeau si vous désirez le remettre en main propre.